Lutte contre la pauvreté : un engagement historique du CESE



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 13/09/2018

Le Président de la République a dévoilé au Musée de l'Homme sa **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**.

La lutte contre la pauvreté constitue un engagement historique du Conseil économique, social et environnemental qui, dans le cadre d'une résolution adoptée en février 2017, avait réaffirmé sa mobilisation sur ce sujet et s'était engagé à "*poursuivre résolument la lutte contre la grande pauvreté*".

L**e Conseil a été particulièrement mobilisé dans l'élaboration de la stratégie nationale** : **Antoine Dulin, Vice-Président du CESE, a notamment présidé la concertation "Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion"**, qui a fait la proposition d'une obligation de formation jusqu'à 18 ans.

Le CESE a également **publié ces deux dernières années des avis majeurs sur les questions liées à la pauvreté**, dans le cadre des travaux de la section des affaires sociales et de la santé :

> ***L'avis** « Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance » présenté le 13 juin dernier, réalisé sur saisine gouvernementale et rapporté par Antoine Dulin, formule des préconisations concrètes pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes. Il appelle en particulier à **garantir pour tout et toute jeune de 18 ans, sous condition de ressources, sortant ou non de l'ASE, un parcours d'accompagnement vers l'insertion assorti d'une garantie de ressources**.*
>
> ***L'avis** « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité » présenté le 28 juin 2017, rapporté par Jean-François Serres, propose des pistes d'interventions concrètes pour prévenir et réduire l'isolement social et préconise de faire de ce combat une grande mobilisation nationale. Il recommande particulièrement **l'adoption d'une***

***approche transversale dans les plans gouvernementaux de lutte contre la pauvreté**, avec **l'intégration de mesures de lutte contre l'isolement social dans ces stratégies**.*

*Le CESE a également adopté, le 25 avril 2017, un avis sur le **« Revenu minimum social garanti »**, rapporté par Martine Vignau et Marie-Aleth Grard, qui préconise **d'ouvrir le RMSG dès l'âge de 18 ans aux jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation qui ne bénéficient d'aucun soutien de leurs parents**, qui contractualiseront avec un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi.*

*L'avis **« Les conséquences des séparations parentales sur les enfants »** du 24 octobre 2017, réalisé en partenariat avec la Défenseure des enfants et rapporté par Pascale Coton et Geneviève Roy, formule des propositions pour que **soit mieux évalué et mieux pris en compte l'impact des séparations sur le niveau de vie des parents et des enfants**.*

*L'avis **« Pour des élèves en meilleure santé »**, rapporté par Jean-François Naton et Fatma Bouvet de la Maisonneuve, présenté le 14 mars 2018, s'inquiète des **risques que la précarité sociale fait peser sur les enfants. Il préconise « d'agir à l'école pour l'égalité en santé » notamment en augmentant prioritairement les moyens de la médecine scolaire dans les territoires qui en ont le plus besoin**.*

*L'avis **« L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner »** du 10 mai 2016 (rapporteure : Mme Jacqueline Farache) constate que les conséquences du chômage sont sous-estimées. Il présente **plusieurs préconisations concrètes pour améliorer l'accompagnement de la personne en situation de chômage et de sa famille**.*

© - copyright CESE - Novembre 2026